

Projet
Pédagogique
EPJ

2019

2020

Le projet pédagogique met en œuvre le projet éducatif de l'organisateur, il en précise les conditions et réalisations dans un document élaboré avec les personnes qui animent ce lieu d'accueil. Il est conçu comme **un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les adhérents (les jeunes)**. Le projet permet de donner du sens aux activités, aux projets et à la vie quotidienne.

LA STRUCTURE..... p-4

- A. Présentation du Centre Social la Pépinière
- B. Présentation de l'Espace Projets Jeunes (EPJ)
- C. L'environnement et le public visé
- D. Les partenaires de l'EPJ

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'EPJ.....p-8

- A. Par rapport aux jeunes
- B. Par rapport aux familles
- C. Par rapport à l'équipe éducative

LE FONCTIONNEMENT DE L'EPJ.....p-11

- A. L'équipe éducative
- B. Les temps d'ouverture
- C. Modalités d'inscription
- D. Le Règlement Intérieur
- E. Le Projet d'animation (activités, sorties et projets)
- F. Les Moyens Matériaux

EVALUATION : CONTRAT PROJET ET RAPPORT D'ACTIVITE..... p-16

Centre Social la Pépinière
Association des Usagers de la Pépinière
4à 8 avenue Schuman - 64000 PAU
05.59.92.72.00

Espace Projets Jeunes
05.59.92.72.19
Facebook : EPJ pepiniere

A. Présentation du Centre Social la Pépinière

Ouvert en 1972 par la Caisse d'Allocations Familiales Béarn et Soule, le centre social a grandi au fil des années et sa structuration s'est adaptée aux évolutions de notre société.

La structure se présente comme un lieu d'animation et d'intervention sociale concertée, qui regroupe deux entités juridiques :

- le Centre Social en gestion directe de la CAF Béarn et Soule
- l'Association des Usagers de la Pépinière (AUP) avec un contrat projet commun.

La Pépinière, c'est aussi de nombreuses associations hébergées partenaires qui complètent l'offre des activités faites au public et organisent des manifestations.

Le projet des centres sociaux, qui repose sur les valeurs de solidarité, démocratie participative et dignité humaine, s'articule autour de quatre missions historiques, à savoir :

- Etre un équipement de quartier à vocation sociale globale ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale
- Etre un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle, lieu d'échange et de rencontre entre les générations, qui favorise le développement des liens familiaux et sociaux
- Etre un lieu d'animation de la vie sociale qui prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et habitants, et qui favorise le développement de la vie associative
- Etre un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices qui, compte-tenu de son action, contribue au développement du quartier.

Le Centre Social de la Pépinière est un lieu ouvert à tous, créateur de valeurs collectives, acteur de la lutte contre les exclusions. Il est engagé dans le partenariat, qui est acteur de l'innovation sociale et qui se mobilise pour et avec ses habitants.

B. Présentation de l'Espace Projets Jeunes (EPJ) :

L'Espace Projets Jeunes propose des activités de loisirs à visées éducatives lors du temps libre des jeunes de 11 à 20 ans. Notre travail s'articule aussi autour d'un véritable accompagnement social.

Le Conseil Départemental par le biais de l'Aide Sociale à l'Enfance est un des financeurs de notre service ; ses missions s'organisent autour de 3 axes : la protection / le soutien matériel, éducatif et psychologique en direction des enfants et des familles / la prévention. De ce fait, notre intervention socio-éducative tend à répondre au maximum à ces missions de prévention collective.

Notre situation géographique sur le quartier Dufau-Tourasse, à proximité directe du city stade, est un élément déterminant dans la mise en place de nos actions. Nos interventions sur cet espace de jeux permettent aux jeunes du quartier de nous repérer comme acteurs de leur temps libre. Aussi, de part notre implantation, les adhérents de l'EPJ proviennent en partie de la Zone Urbaine Sensible (ZUS) de Saragosse et du quartier Fouchet.

Outre la consommation possible d'activités par les adhérents, notre structure va privilégier l'action, le projet. Nous permettons ainsi aux jeunes et à leurs familles de développer leur capacité d'initiative, de mobilisation sur des projets de loisirs. Concernant la mise en place de ces derniers, notre équipe permet à chacun d'exprimer ses désirs et envies afin de mieux les réaliser. Aussi l'EPJ est perçu comme une réelle structure d'accompagnement de projets (solidarité, projets citoyens, sportifs, d'échanges culturels, de découvertes de territoires...) tant sur notre zone de compétence que sur la commune paloise et son agglomération. Notre zone d'influence nous permet de mobiliser des jeunes d'horizons divers et apporte à l'EPJ une grande mixité sociale.

Aussi l'EPJ intervient sur trois domaines, à savoir :

- **L'accueil de loisirs** : temps de partage, d'échange, d'écoute et de jeux. L'EPJ est un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). L'équipe éducative propose différentes activités sportives, culturelles, artistiques, ateliers spécifiques.
- **L'accompagnement dans l'élaboration de projets collectifs et/ou mini-séjours** : les adolescents peuvent élaborer, tester et expérimenter leurs projets et laisser libre court à leurs envies. Depuis 15 ans de nombreux projets ont vu le jour : Séjour en voilier en Algérie autour du vivre ensemble, découverte de la Corse et de Barcelone, sensibilisation au réchauffement climatique au Spitzberg, trek d'une semaine et immersion dans le massif béarnais, projet solidaire au Sénégal et au Mali, ascension du Mont Blanc...
- **Le soutien à la parentalité et l'accompagnement des jeunes dans l'élaboration de projets individuels quel que soit le domaine** : scolarité (décrochage scolaire, recherches de stages, aide aux devoirs...), professionnel (lettre de motivation, cv, recherches d'emplois...), santé, voyage...et soutien dans certaines démarches du quotidien.

L'équipe éducative de l'EPJ entretient une relation privilégiée avec les familles basée sur l'écoute, la communication et la confiance ; ce lien lui permet d'orienter et d'accompagner, si besoin, les familles vers des partenaires et acteurs sociaux.

C. L'environnement et le public visé :

L'EPJ compte en moyenne une soixantaine d'adhérents par an, âgés de 11 à 20 ans. Notre zone de compétence et d'intervention se situant sur les quartiers limitrophes au Centre Social, nous accueillons principalement des jeunes issus de la zone Dufau-Tourasse. Par ailleurs, au vu de notre action et de la reconnaissance de nos aptitudes quant à l'accompagnement et à la réalisation de projets collectifs, notre zone d'influence s'élargit en attirant des jeunes provenant de Berlioz, Ousse des Bois, du centre-ville et de l'agglomération paloise.

Aussi l'EPJ est une structure où la mixité sociale est d'actualité. De même, malgré la forte affluence des garçons qui fréquentent le foyer, la mixité filles/garçons est équilibrée en particulier lors de la réalisation des sorties et des projets.

D. Les partenaires de l'EPJ

De part les divers champs d'interventions et les objectifs pédagogiques de notre structure, l'équipe éducative développe et entretient des partenariats sur différentes thématiques. L'EPJ a la volonté de travailler avec les acteurs de terrain de notre territoire et plus globalement de l'agglomération paloise.

✓ Les actions éducatives et pédagogiques :

Dans le cadre du projet pédagogique de l'EPJ, l'équipe éducative de notre accueil de loisirs travaille avec des partenaires compétents dans différents domaines. Ces liens avec les associations de proximité permettent par une mutualisation des moyens, la mise en place d'actions communes qui favorisent les échanges, les rencontres entre les jeunes, la mixité sociale.

L'EPJ entretient un partenariat avec les associations suivantes (entre autres) :

- Le sport : Maison de la Montagne, le Club Nautique Pyrénéen, Surf Insertion, Cap au Large, Montamigo, Piscine de Billère
- La culture et les loisirs : MJC Berlioz, Centre Social du Hameau, Centre Social Le Lacaou de Billère, Centre Social de Serres Castet, Fédération des Centres Sociaux, l'Espace Pluriel, Patty Création, Plaisir d'encadrer, Atelier Baobab, Les Petits Débrouillards, Ecocène
- La nutrition et la santé : Slow Food, Les Bains de Secours
- La photographie et vidéo : Cumamovi
- La solidarité et citoyenneté : Piste Solidaire, Surfeurs Solidaires, Association Marenostrom
- Les manifestations sur le quartier : P'tit Caf, PEP'S, Association Camors, Vivre ma Ville, Club d'Initiatives Solidaires Saragosse.

Par ailleurs, l'EPJ est en lien direct avec le GIP/DSU lors de la réalisation des ateliers de jeunes : ces temps forts d'autofinancement (les bourses de ces ateliers servent généralement au financement des séjours des jeunes) permettent au jeune de se mobiliser et s'engager dans un projet collectif.

✓ **L'action sociale :**

Notre espace s'appuie sur les ressources du Centre Social à travers le volet de l'action sociale mené par la Caisse d'Allocations Familiales.

Nous sommes également en lien direct avec des acteurs sociaux (Assistants Sociales, Educateurs...) de l'agglomération.

De part ces différents contacts et partenaires, l'EPJ tend à permettre au jeune d'accéder aux loisirs et vacances dans les meilleures conditions, de bénéficier d'un accompagnement individualisé, de faciliter son intégration dans notre société, de bénéficier d'un cadre affectif, moral, physique sécurisant.

L'équipe éducative oriente et/ou accompagne les jeunes et leurs familles, qui en font la demande, vers des partenaires, leur permettant d'obtenir une aide administrative, financière ou un accompagnement individualisé, tels que la Maison de la Solidarité Départementale (MSD), Le Foyer d'Ossau, Service Education Spéciale et Soins à Domicile (SESSAD), l'Isard Cos, l'Institut Médico Educatif Blanche Neige, le Centre de Recherches et d'Actions Psycho Sociales (CRAPS), l'OAD (Œuvre de l'Abbé Denis)...

Notre collaboration avec le GIP/DSU, a notamment permis à l'équipe éducative de suivre des formations sur le mal-être des adolescents.

La Caisse d'Allocations Familiales Béarn et Soule est un partenaire privilégié de notre structure particulièrement par le biais de ses actions envers les adolescents (Projet Jeunes 64).

✓ **Les actions en lien avec la scolarisation du jeune :**

L'EPJ, en partenariat avec l'éducation nationale, répond à des demandes d'accompagnement des familles en lien avec le parcours scolaire du jeune (orientation, conseil de discipline...). L'équipe de l'EPJ met tout en œuvre pour permettre au jeune de suivre une scolarité stable ; elle facilite, si besoin, le lien entre les familles, le jeune et les institutions.

Les jeudis de 12h45 à 13h45 l'équipe éducative de l'EPJ anime un atelier d'expression au sein du collège Clermont. Le but de cette action est de permettre un espace de libre expression à des élèves souvent en difficultés scolaires.

✓ **Les actions citoyennes :**

En partenariat avec l'Association Camors et PEP'S (Pau Evènements Populaires et Sociaux), l'EPJ organise des manifestations populaires auprès des habitants de la zone Dufau-Tourrase et du centre-ville (repas de quartier, vide grenier, animations jeux en bois...). Ces animations favorisent le lien intergénérationnel entre nos adhérents et les bénévoles des associations partenaires ainsi qu'avec les habitants et familles du quartier.

Ces échanges intergénérationnels sont aussi bénéfiques quant à l'évolution des représentations et des aprioris de chacun.

✓ **L'accompagnement à la scolarité et les démarches professionnelles :**

Dans ses missions d'accompagnement individuel, l'EPJ propose une écoute et un soutien au jeune dans ses démarches et son parcours scolaire et/ou professionnel. L'équipe éducative apporte son aide tant à la réalisation de documents (cv, lettre de motivation) qu'à la prise de contacts avec des professionnels et/ou des partenaires. L'EPJ oriente si besoin les jeunes vers des acteurs de terrain de l'insertion professionnelle tel que la Mission Locale.

Le Conseil Départemental, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la ville de Pau, le GIP/DSU et la CAF sont les partenaires privilégiés de notre structure.

A. Par rapport au jeune

➤ **FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE**

- Permettre au jeune de vivre en collectivité (temps d'accueil quotidien, projets et séjours)
- Respecter les règles de vie (règles de l'EPJ, du Centre Social, de la société)
- Sensibiliser le jeune au respect, à la laïcité, la citoyenneté, l'écoute, le partage et la tolérance

➤ **PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT DU JEUNE LORS DE SON TEMPS LIBRE**

- Permettre au jeune de vivre des moments de bien-être et de plaisir (temps d'animations, rencontres entre pairs, paires et adultes)
- Éveiller la curiosité
- Permettre la découverte (projets à l'étranger, accès à une pratique culturelle et sportive...)

➤ **AMENER LE JEUNE A SE MOBILISER ET A S'ENGAGER**

- Encourager le jeune à être force de propositions (lui permettre de prendre des initiatives, d'être un élément moteur par le biais de projets communs et/ou individuels)
- Permettre au jeune de vivre ses envies, de les expérimenter et l'accompagner dans ses démarches (séjour de loisirs, activités accessoires)
- Rendre le jeune acteur de son temps libre et l'impliquer dans la construction du projet d'animation (activités, séjours, activités accessoires, projets, actions d'autofinancement)
- Impliquer le jeune dans l'élaboration et la mise en œuvre du règlement intérieur de l'EPJ
- Impliquer le jeune dans la vie locale (repas de quartiers, rencontres avec d'autres associations, prévention...)
- Favoriser la liberté d'expression (échanges, débats...)

- Amener, aider le jeune à passer d'une logique de consommateur à une logique d'acteur lors de montage d'activités ou de projets de citoyenneté (séjour de loisirs, activités accessoires)
- Encourager le jeune à s'engager dans la durée lors de la mise en place de projets/séjours et à se mobiliser de manière régulière, dans une démarche collective

➤ **DONNER CONFIANCE AU JEUNE, LE VALORISER**

- Soutenir le jeune dans la réalisation de ses projets, de ses envies
- Etablir une relation de confiance avec le jeune et sa famille
- Responsabiliser le jeune (l'accompagner dans la démarche de projets, dans la réalisation d'idées...)
- Permettre au jeune d'acquérir une confiance en soi afin de présenter son projet à des tierces personnes (financeurs, familles, autres jeunes, associations...)
- Communiquer quant aux actions menées par les jeunes (soirées de restitutions, actions d'autofinancement...)

➤ **ACCOMPAGNER LE JEUNE DANS CETTE PÉRIODE DE TRANSITION QU'EST L'ADOLESCENCE**

- Accompagner le jeune dans ses projets qu'ils soient scolaires, professionnels, familiaux, éducatifs ou de loisirs (le recevoir, être à son écoute, le mettre en relation avec nos partenaires...)
- Créer et faciliter le lien entre le jeune et nos différents partenaires (scolaires, éducatifs, associatifs, de prévention, sociaux)
- Créer et favoriser le lien entre le jeune et les parents/familles (recevoir la famille, les solliciter pour participer à des actions de l'EPJ...)
- Proposer au jeune d'aménager son temps libre (accueil quotidien, propositions d'activités sportives, créatives, ludiques...)
- Prévenir les comportements à risque (affiches de prévention au sein de l'EPJ, apporter une écoute et discuter de sujets qui les préoccupent...)
- Proposer au jeune un cadre rassurant à l'EPJ par le biais du règlement intérieur et du positionnement de l'équipe éducative

B. Par rapport à la famille

➤ **RENCONTRER ET/OU CRÉER DU LIEN AVEC LA FAMILLES**

- Rencontrer la famille à chaque nouvelle adhésion, nous permet de présenter le service (règlement intérieur, projet pédagogique) et établir un premier lien
- Informer la famille par le biais de réunions, soirées de restitution, facebook, site internet, évènements divers, programmes mensuels

➤ **IMPLIQUER LA FAMILLE A LA VIE DE L'EPJ**

- Mobiliser la famille à participer à différentes actions (sorties familles, repas, soirée de restitution...)

- S'appuyer sur les compétences d'un ou des membres de la famille et faire participer ces personnes sur nos divers projets et activités (repas couscous, tournoi de pétanque, vide-grenier...)
- FAVORISER LE SOUTIEN A LA PARENTALITÉ
 - Créer une relation de confiance
 - Prendre en compte la famille dans sa globalité (sociale, économique, fratrie...)
 - Proposer des temps d'écoute, de dialogue autour de l'éducation, de questions et de difficultés de vie (administration, scolarité...)
 - Accompagner les familles qui le souhaitent, faciliter les liens avec les institutions lors de démarches comme une présence au conseil de discipline, une demande de naturalisation, un courrier administratif en lien avec l'enfant...
- CRÉER, FAVORISER, MAINTENIR LE LIEN ENTRE NOS PARTENAIRES MEDICO - SOCIAUX – EDUCATIFS ET LA FAMILLE
 - Orienter la famille selon ses besoins vers les services du Centre Social (Economie Sociale Familiale, Accompagnement Famille Monoparentale, Médiation Familiale, Animation Sociale)
 - Orienter la famille vers nos partenaires sociaux-éducatifs, la mettre en relation et l'accompagner dans ses démarches si besoin (Maison de la Solidarité Départementale, assistante sociale, structures médico-sociales, établissements scolaires, structures administratives, foyers d'hébergement, associations caritatives...)

C. Par rapport à l'équipe éducative

- FAVORISER LA COMMUNICATION ET LA COHÉSION DE L'ÉQUIPE
 - Mettre en place le projet d'animation en fonction des compétences, des savoirs faire de chaque animateur
 - Prendre en compte la parole de chacun des membres de l'équipe
 - Communiquer (sur des temps formels et informels) sur la vie du service et des adhérents par le biais de réunions d'équipe hebdomadaires, du cahier de liaison, des mails, des temps conviviaux et de la journée de service
 - Rédiger en équipe le projet pédagogique, le règlement intérieur, le projet d'animation
 - Mutualiser les ressources et savoirs faire (partager ses compétences)
- PERMETTRE, CRÉER, MAINTENIR UNE DYNAMIQUE D'ÉQUIPE
 - Etre force de propositions
 - S'investir
 - Communiquer, échanger
 - Etre dans un travail de confiance et de respect
- ETRE DANS UNE DÉMARCHE DE COHÉRENCE ET D'UNITÉ FACE AUX JEUNES

- Avoir un discours commun et cohérent face au jeune
 - Etre en accord avec le projet éducatif et projet pédagogique
 - Se concerter avant une prise de décision
 - Réguler tout comportement déviant qui ne respecte pas le règlement intérieur
- FAVORISER LA MOBILISATION ET L'ENGAGEMENT DU JEUNE
- Accompagner le jeune dans ses démarches de projets
 - Créer une dynamique permettant au jeune de se mettre en action
 - Etre force de proposition et à l'écoute des envies du jeune
 - Etre en cohérence avec le projet pédagogique dans l'accompagnement individuel et collectif du jeune

A. L'équipe éducative

L'Espace Projets Jeunes est intégré au Pôle Enfance Jeunesse du Centre Social la Pépinière.

Un responsable de ce pôle assure le fonctionnement du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole) et de l'EPJ (Espace Projets Jeunes) afin de permettre l'accueil d'enfants et de jeunes de 3 à 20 ans. L'équipe éducative de l'EPJ se compose d'une coordinatrice et de deux animateurs. Le recrutement de cette équipe répond à une volonté de travailler avec des animateurs professionnels de divers univers (approche éducative, sportive, événementielle ...)

B. Les temps d'ouverture

L'EPJ est ouvert lors des temps périscolaires :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h
- les mercredis de 14h à 18h accueil à l'EPJ et de 18h30 à 21h pour le créneau escalade
- les samedis de 14h à 18h

L'EPJ peut également être ouvert ponctuellement le soir, le samedi matin ou le dimanche en fonction des activités spécifiques mises en place par l'équipe éducative.

L'EPJ est ouvert lors des vacances :

Du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Pendant les vacances, l'EPJ est ouvert les week end, les matinées, les soirées selon le planning d'animation mis en place par les animateurs.

Outre les sorties, séjours et activités accessoires, ces temps d'accueil sont effectués soit au sein de l'Espace Projets Jeunes, soit sur le city stade de la plaine des jeux de la Pépinière ou encore dans une des salles d'activités du centre social.

C. Modalités d'inscription

L'EPJ est ouvert pour les adhérents à jour de leur inscription. Les jeunes découvrant la structure sont les bienvenus. Au-delà de deux visites, ils doivent être à jour de leur adhésion.

Pour l'inscription (adhésion sur l'année scolaire – de début septembre à fin août), il faut impérativement fournir :

- La fiche d'inscription dûment remplie.
- La cotisation de 1€.
- L'attestation d'assurance « Responsabilité Civile » ou extrascolaire
- Le projet pédagogique et le règlement intérieur lus et signés par les parents et le jeune

Pour les activités extérieures (sorties et séjours), une autorisation parentale est demandée ainsi qu'une participation financière selon le coût de l'activité. L'autorisation parentale et la participation financière sont à remettre à l'équipe deux jours avant la sortie.

D. Règlement intérieur

1. Lorsque le jeune participe aux activités encadrées par l'EPJ et/ou lorsqu'il fréquente notre structure, il s'engage à :
 - respecter le bon fonctionnement du lieu de vie et éviter les malentendus et provocations
 - respecter les personnes présentes (jeunes, animateurs, personnels du Centre Social, visiteurs...)
 - respecter et avoir une attention particulière vis à vis des locaux et du matériel mis à disposition
 - s'inscrire sur la feuille de présence
 - utiliser son portable raisonnablement et en dehors des temps d'animation et de réunions
 - utiliser tout matériel sonore (hi-fi, musique sur portable...) à un niveau sonore acceptable
 - ne pas fumer. Le tabac est interdit aux mineurs (loi du 21 juillet 2009) et dans les structures type centres de loisirs. L'équipe pédagogique sera dans l'obligation de convoquer les parents et le jeune s'il ne respecte pas cette règle de vie.
 - ne pas consommer, détenir et introduire toute substance illicite ainsi que des instruments dangereux (couteaux, lance-pierre, cutters,...).
 - ne pas introduire des animaux
2. Le jeune signalera sa présence lors de son arrivée et son départ à un animateur (même s'il s'absente du foyer pour y revenir ensuite). Les animateurs doivent pouvoir contrôler les présences et le nombre de jeunes.
3. La politesse est de rigueur, comme dans tous lieux que le jeune fréquente. Un « bonjour » ou un « au revoir » accompagné d'un sourire participe à la bonne ambiance de notre lieu de vie.
4. Le bureau de l'équipe éducative est un outil de travail pour les animateurs. Aussi l'accès des jeunes au bureau est limité. L'accès sans l'accord d'un animateur est formellement interdit.

Les ordinateurs et le téléphone de l'EPJ ne sont pas accessibles aux jeunes sauf cas exceptionnel si un animateur donne son accord (recherche pour l'école, pour un projet...appel urgent d'un parent...)

5. Les 2 roues ne sont pas autorisées dans les locaux.
6. Les parents des nouveaux adhérents sont rencontrés par l'équipe éducative afin de leur présenter l'accueil des jeunes, son fonctionnement, le règlement intérieur, le projet pédagogique et d'établir un lien avec chaque famille.
7. Toute dégradation à l'intérieur et à l'extérieur du local, volontaire ou non, fera l'objet d'une déclaration aux parents de l'adhérent, qu'il soit mineur ou non. Les frais occasionnés par les réparations ou le remplacement du matériel, seront à leur charge.
8. Lors de prêt de matériel, l'adhérent demande à l'animateur ce dont il a besoin. Il s'engage à le ramener avant la fermeture (ballons au city stade...).

Par ailleurs, les utilisateurs du city-stade s'engagent à respecter les personnes présentes sur la plaine de jeux (boulistes, jeunes fréquentant le city stade, etc...).

9. La place de l'animateur :

Garant d'une bonne organisation et du respect du règlement, l'animateur accompagne les jeunes et leur permet de s'investir dans divers projets ; il doit être à l'écoute et disponible. Pour le bon fonctionnement de la structure, l'équipe pédagogique appliquera des sanctions adaptées à la gravité d'éventuelles fautes émises et rentreront en contact avec les parents si nécessaire.

Les jeunes sont sous la responsabilité de l'équipe éducative dès lors qu'ils participent à une activité / sortie organisée et encadrée par nos soins et lorsqu'ils sont dans nos locaux aux heures d'ouvertures.

E. Le Projet d'animations (activités, sorties et projets)

Dans les locaux de l'EPJ, est mis à disposition des jeunes différents jeux comme une table de ping pong, un babyfoot, un billard, une console de jeux, des jeux de société, un ordinateur avec accès à internet sécurisé par la Charte de l'Usager de l'Espace Public Numérique et un contrôle parental.

L'équipe éducative met en place un projet d'animation qui s'articule, en partie, comme suit :

- **Des animations mises en place selon la volonté des jeunes :**

Afin d'inscrire nos adhérents dans une pratique régulière d'activités nous mettons en place des ateliers hebdomadaires qui s'organisent tout au long de l'année et permettent aux jeunes de s'engager dans une pratique sportive et/ou de loisirs. Ces activités sont proposées chaque semaine : atelier danse, sports collectifs au gymnase, escalade... De même les sorties VTT permettent aux jeunes d'accéder au sport, de découvrir l'environnement local et le code de la route.

L'équipe éducative propose aussi régulièrement un atelier cuisine qui se déroule dans une cuisine du centre social. Outre l'aspect convivial de ce temps, nous travaillons sur les notions d'hygiène et d'habitudes alimentaires, de faire ensemble, de partage lors du goûter.

Par ailleurs, les animateurs proposent des temps de jeux en intérieur (jeux de société, tournoi de ping pong, jeux en bois...) et en extérieur sur la plaine du city stade (sports collectifs, Babington, pétanque...)

▪ **Le créneau escalade :**

Le mercredi de 18h30 à 20h30 un créneau escalade est proposé à 8 jeunes (maximum) qui s'inscrivent et s'engagent à l'année sur cette activité. Il se déroule au mur d'escalade de l'université. Il est organisé et financé par la Maison de la Montagne en partenariat avec la MJC Berlioz et la Pépinière. Une convention tripartite élaborée par les 3 structures définit le cadre et les règles de fonctionnement de cette activité. Des sorties à la journée peuvent également s'organiser 3 à 4 fois par an en milieu naturel ou sur d'autres sites. Un séjour peut aussi se mettre en place suivant la motivation des jeunes. Des actions d'autofinancement sont réalisées lors de la fête de l'escalade et autres manifestations locales autour de cette pratique sportive. Ce créneau est encadré par un guide de montagne, des bénévoles titulaires d'initiateur escalade et les animateurs des structures.

▪ **Les sorties à la journée :**

Le samedi, des sorties à la journée sont fréquemment organisées : Journée à la luge, au ski, à la plage, surf, escalade, rafting, accrobranche, soccer, voile, cinéma, VTT, bowling, montagne, sports d'eaux vive, tournoi de tennis les P'tits As, musées, expositions, médiathèque, tournois de sports collectifs, etc.... Dans ce cas, le temps d'ouverture de notre espace est adapté à la pratique de l'activité.

▪ **Les actions d'autofinancement :**

Tout au long de l'année, des actions d'autofinancement sont organisées le soir après l'école, le mercredi ou encore le week-end. Elles demandent une implication de la part des jeunes : atelier créatif de bijoux en vue d'une vente pour les fêtes de Noël, création d'un calendrier EPJ, préparation de repas, animations jeux en bois, confection des papiers cadeaux, réalisations et vente de compositions florales/confitures/crêpes, etc.... Ainsi les jeunes contribuent au financement de leurs projets et sorties.

▪ **Les projets, séjours et activités accessoires:**

La particularité de notre lieu d'accueil est d'accompagner le jeune autour de la démarche de projet, pour cela, une partie importante de nos temps d'ouverture est consacrée à de la

discussion et du travail de recherche avec nos adhérents. Différents séjours et activités accessoires ont ainsi tout au long de l'année sur les périodes de vacances scolaires (voile, montagne, escalade, etc)

▪ **L'atelier d'expression au collège Clermont :**

Les jeudis de 12h45 à 13h45 nous animons un atelier d'expression au sein du collège Clermont. Le but de cette action est de permettre un espace de libre expression à des élèves souvent en difficultés scolaires.

La CPE du collège, les professeurs ou la proviseure orientent des élèves vers notre atelier afin de leur proposer un espace leur permettant de trouver une place, ce qui facilitera ensuite leur intégration au niveau de leurs classes ou du collège. Ces temps d'échanges sont aussi l'occasion pour ces adolescents de pouvoir exprimer certaines de leurs difficultés, d'être écoutés et orientés si nécessaire vers d'autres professionnels.

Nous tentons également de valoriser les actions mises en place au sein de notre espace jeunes afin d'amener certains de ces élèves à s'investir d'une démarche de projet (en effet, le fait de s'investir et d'être valorisé par la réussite d'un projet de loisirs peut aider les jeunes à retrouver une certaine motivation pour se réinvestir dans une scolarité).

F. Les Moyens Matériels

Les locaux de l'EPJ permettent d'accueillir les adhérents dans un bureau et une salle d'activité.

De part l'implantation de notre structure dans le Centre Social la Pépinière, l'EPJ et l'équipe éducative dispose de différentes salles de réunions, une salle cinéma, une cuisine et de trois mini-bus. L'équipe éducative s'appuie aussi sur les différents moyens logistiques présents au Centre Social.

Les actions portées par notre structure s'inscrivent également dans le contrat projet du Centre Social. Ce dernier transcrit la politique sociale de l'établissement en définissant des objectifs partagés par l'ensemble du personnel. Il est le volet social du projet d'établissement. Sa formalisation se traduit dans un document où sont consignées les évolutions et orientations cibles de l'établissement pour les quatre années à venir en matière de développement.

Cette phase de construction et de bilan nous permet de nous questionner et de faire évoluer nos pratiques et notre fonctionnement.

Le contrat projet permet aussi au Centre Social d'évoluer en même temps que notre société et notre environnement afin de répondre au mieux aux besoins de notre public.

Enfin chaque année, un rapport d'activité du Centre Social décliné dans chaque service, nous permet d'évaluer de manière quantitative et qualitative les objectifs élaborés dans le contrat projet et le projet pédagogique de notre structure.